

Le Lien

La Lettre numérique bimestrielle d'Autisme France

Septembre-Octobre 2007

Chers adhérents et partenaires d'Autisme France,

L'une de nos prochaines actualités concerne la journée nationale du 10 novembre. Ce rendez-vous annuel, intitulé pour 2007 « Autisme et Pratiques adaptées », reflète l'état d'avancée de nos connaissances. Aujourd'hui, parents et professionnels savent quelles pratiques sont bénéfiques à nos enfants. Approches comportementales, outils pour l'autonomie, outils de communication, pratiques adaptées à la scolarisation... Témoignages et expériences seront confrontés tout au long de la journée avec, comme fil conducteur, un constat : une approche seule ne convient pas à l'ensemble des personnes atteintes de TED. C'est la conjonction de méthodes et d'outils, définis au cas par cas, qui s'avère la solution la plus appropriée. Les formes d'autisme sont nombreuses, et à chacune d'elles correspond un ensemble d'interventions adaptées..

Ainsi, le rôle de l'association Autisme France est d'accompagner familles et professionnels. C'est dans ce cadre que la démarche qualité, dont je vous parlais dans mon précédent éditorial, continue de progresser. Nous venons d'appliquer nos guides et grilles d'évaluation dans le centre pour adultes autistes que nous gérons en Poitou-Charentes (CAAP). Après plusieurs journées passées auprès des équipes, des jeunes, des parents et de la direction du centre, nous avons pu mettre au point les outils destinés à faire évoluer les pratiques. Ils ont vocation à devenir une référence nationale pour les professionnels et seront présentés au prochain comité autisme de novembre.

Le rôle d'Autisme France est aussi de faire progresser l'ensemble de la société dans sa reconnaissance des TED. Nous travaillons pour définir les cadres législatifs et pour qu'enfin ces troubles et leurs diverses formes soient clairement reconnus en tant que tels. Faire reconnaître les TED comme un handicap spécifique et multiforme, c'est le seul moyen de garantir que les personnes qui en sont atteintes bénéficient toute leur vie d'une approche globale et appropriée à l'autisme.

D'autres ont des mots différents pour demander cette reconnaissance. Et il ne faut pas négliger leur appel, par exemple celui d'une sœur, Sandrine Bonnaire. J'ai pour ma part, trouvé son film d'une grande finesse et d'une grande sensibilité. Il s'agit de l'œuvre d'une sœur et en tant que tel, le film ne pouvait répondre aux parents, en attente de solutions concrètes et adaptées.

Par ailleurs, de nombreuses classes se sont ouvertes, mais beaucoup de travail reste à faire pour que les personnes atteintes de TED reçoivent un enseignement satisfaisant (école, université, formation professionnelle...), d'autant que l'application de la nouvelle loi n'est pas encore généralisée, que les MDPH ne sont pas encore dotées des moyens qui leur sont nécessaires et que les enseignants restent trop souvent peu ou mal formés. Cela est un de nos combats qu'illustrent les articles de ce numéro.

Sur toutes ces questions, c'est encore à nous, associations, d'apporter des repères et les réponses qui existent et ont fait leurs preuves.

Et c'est l'objectif de cette journée du 10 novembre..

Alors, à bientôt !

Mireille Lemahieu, présidente, et le conseil d'administration.

ACTUALITÉS D'AUTISME FRANCE

• • • **Adhérez et faites adhérer à Autisme France : nous avons besoin de votre soutien !**

Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion ou faire un don en ligne, cette adhésion vous permet de recevoir notre revue et de bénéficier de tarifs préférentiels pour le prochain congrès.

Pour nous aider, achetez aussi les tee-shirts dessinés par Charles Cambier

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/teeshirt.pdf>

Vous pouvez commander par téléphone (04 93 46 01 77).

• • • **Congrès 2007 « Autisme et pratiques adaptées » le 10 novembre**

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription sont mis en ligne sur le site

www.autismefrance.org

• • • **Rendez-vous de l'autisme 2008**

Ils auront lieu les 17-18 mai 2008. Un thème sera proposé début 2008, vos suggestions sont les bienvenues.

• • • **Liste des représentants d'Autisme France dans les instances officielles - Délégations**

<http://autisme.france.free.fr/autismef.htm>

ACTUALITÉS DU HANDICAP

• • • **Le handicap est-il vraiment une priorité nationale ?**

L'éditorial de la lettre d'information du réseau handicap sur territorial.fr

http://www.territorial.fr/uploads/Newsletters/newsletter-HAND_050_1188244829.html

Le Président oublie-t-il les promesses du candidat ?

Le Président Sarkozy oublie-t-il les promesses du candidat Sarkozy ? C'est ce dernier qui disait (et écrivait) :

« Je considère, d'abord, que l'Allocation Adulte Handicapé ne permet pas de vivre décemment, elle n'atteint même pas le seuil de pauvreté, et, au nom de la solidarité la plus élémentaire, je propose d'en revaloriser le montant de 25%. ». Et de confirmer qu'il porterait l'AAH à 800 euros.

Or il s'avère que celle-ci n'a pas même bénéficié de la traditionnelle revalorisation du 1^{er} juillet, et reste ainsi figée à **621, 27 euros, et ce jusqu'en décembre au moins**. Valérie Létard, secrétaire d'Etat aux solidarités, interrogée sur ce sujet, enfonce le clou en affirmant que la revalorisation de l'AAH allait être inscrite au « *débat budgétaire* » de cette année, mais que la promesse du candidat serait respectée « *pour la fin de la législature* »..... !

■ **La Fegapei présente 29 propositions en faveur des personnes handicapées**

<http://www.ash.tm.fr/front/flash.php?id=12732>

Il manque 21000 places pour les autistes dit-elle.

■ Comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés

- NOTE DE SYNTHÈSE DU GROUPE –

Travaux du groupe restreint de février à juin 2007 :

<http://www.apf.asso.fr/documents/actualites/CNSA250607.doc>

■ Première journée nationale des DYS (Dyslexie, Dysphasie, Dyspraxie)

10 octobre 2007

Paris. France

Organisé par : Fédération A.P.A.J.H., Fédération des troubles du Langage et des Apprentissages (F.L.A.) 43, Avenue de Saxe - 75007 Paris

Site Internet <http://www.apajh.org>

■ Création de la plate-forme nationale GRANDIR ENSEMBLE

L'intégration des enfants handicapés, ce n'est pas qu'à l'école ! A l'initiative de Fédération Loisirs Pluriel et **avec le soutien de la Fondation de France**, la plate-forme nationale GRANDIR ENSEMBLE a été officiellement constituée, le mardi 25 septembre 2007 à Paris. Regroupant actuellement treize organisations nationales et locales, la plate-forme nationale GRANDIR ENSEMBLE s'est donnée pour but de **promouvoir et développer, dans notre pays, un égal accès des enfants handicapés aux structures collectives d'accueil ou de loisirs, dès le plus jeune âge.**

Constituée d'associations gestionnaires de structures petite enfance ou de loisirs accueillant des enfants handicapés au milieu des autres, d'associations représentatives de personnes handicapées et de leurs familles, mais aussi de collectivités ou de fédérations de jeunesse et d'éducation populaire, la plate-forme GRANDIR ENSEMBLE lance dès à présent deux actions concrètes :

- la mise en ligne sur son **site internet www.grandir-ensemble.net** des adresses d'organismes accueillant des enfants en situation de handicap, des publications existant sur cette thématique et des outils pour soutenir les responsables de structures...
- la réalisation d'un **rapport d'étude sur les « enjeux et conditions de l'accès des enfants en situation de handicap aux structures d'accueil ou de loisirs en France »**, dont les conclusions seront publiées en avril 2008.

Les 13 organisations membres de GRANDIR ENSEMBLE

Organisations nationales : ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE - AUTISME FRANCE - FEDERATION LOISIRS PLURIEL - SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE - TRISOMIE 21 FRANCE

Organisations locales : APEEIMC 67 - ASSOCIATION AVERTI-LES GALOPINS (95) – CENTRE RESSOURCES PETITE ENFANCE ET HANDICAP (38) – HALTE-GARDERIE MANDARINE (14) - HALTE POUCE (34) – LA MAISON DES POUPIES (44) – L'ILE AUX ENFANTS / ARCHE DE NOE (74) - UNE SOURIS VERTE (69)

CONTACT PRESSE

Laurent THOMAS, Porte-Parole de la Plate-Forme GRANDIR ENSEMBLE

Téléphone : 06 83 48 02 13 contact@grandir-ensemble.net

www.grandir-ensemble.net

■ BIENVENUE A L'UNAÏSSE L'ASSOCIATION NATIONALE DES AVS

L'UNAÏSSE est une association nationale créée par des Auxiliaires de Vie Scolaire de plusieurs régions de France en vue de mettre en place une réflexion et des actions concrètes pour la reconnaissance de leurs missions d'accompagnement scolaire d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire en tant que véritable métier.

Union Nationale pour l'Avenir de l'Inclusion Scolaire, Sociale et Educative - pour la création d'un métier d'accompagnant scolaire. « Inclusion » est le terme européen adopté aujourd'hui remplaçant le terme Intégration. L'inclusion signifie que le handicap provient de la situation environnementale de la personne et que c'est autant à l'environnement de s'adapter à la personne que l'inverse. La personne est comprise dans sa globalité, dans ses potentialités et n'a plus seulement à être « rééduquée » pour se conformer à la norme environnementale, mais c'est à l'environnement de mettre en

place des outils, des moyens pour que ses potentialités puissent se développer dans l'espace social commun, fréquenté par tout un chacun.

<http://unaise.free.fr/>

● ● ● **La nouvelle version de la CIM-10**

La nouvelle version de juillet 2007 de la CIM-10-CM (en anglais) est disponible et téléchargeable sur le site des Classifications des Maladies et du Fonctionnement du Handicap. Les modifications cliniques apportées à la Classification sont significatives, cependant son utilisation est en attente de validation

[Voir la nouvelle version](#)

● ● ● **Scolarisation**

■ L'éditorial de Yanous :

Parents : Une rentrée très politique. Jamais encore la rentrée scolaire des enfants handicapés n'aura été marquée d'autant d'intérêt, d'annonces et d'interventions publiques de la part des ministres et du Président de la République. Décryptage.

<http://www.yanous.com/espaces/parents/parents070914.html>

■ Selon l'annonce du Ministre de l'Education Nationale, Xavier Darcos, 200 unités pédagogiques d'intégration (UPI) supplémentaires seront ouvertes dans les collèges dès la rentrée prochaine ainsi qu'en 2010, soit 2000 UPI de plus.

<http://www.halde.fr/actualite-18/actualite-37/handicapes-dans-10655.html>

■ Les 2700 postes supplémentaires d'auxiliaires de vie scolaire débloqués par le gouvernement pour cette rentrée apportent un peu d'air aux établissements et aux familles, mais les attentes restent grandes.

<http://www.liberation.fr/actualite/societe/279013.FR.php>

Communiqué. Xavier BERTRAND et Valérie LÉTARD renforcent les dispositifs de scolarisation des enfants handicapés (SESSAD, UPI, AVS).

0 810 55 55 00 est le numéro Azur «Aide-Handicap-École» mis en place fin août par le ministère de l'éducation nationale, pour une durée de deux mois, pour favoriser la scolarisation des élèves handicapés et répondre concrètement aux questions des familles.

Un «plan d'action» pour la scolarisation des enfants handicapés

- Le ministre de l'Education a annoncé une série de mesures pour rattraper le retard de la France en la matière.

<http://www.education.gouv.fr/cid5426/scolarisation-des-enfants-handicapes-renforcement-des-dispositifs.html>

- Les associations rappellent qu'au moins 30.000 enfants ne sont pas scolarisés ou ne le sont pas dans de bonnes conditions.

<http://www.liberation.fr/actualite/societe/273854.FR.php>

Combien d'enfants handicapés seront cette année à regarder les autres retrouver les classes sans pouvoir le faire eux-mêmes ?

http://www.territorial.fr/TPL_CODE/TPL_NWL_ART_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/6945/1048-lettre-handicap.htm

- Rentrée 2007.. Réunion du comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés.

Le discours du ministre aux associations le 23/08

<http://www.education.gouv.fr/cid5460/reunion-sur-la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>

■ Convention pour la formation des AVS

CONVENTION établie entre les soussignés :

Le ministre de l'éducation nationale, Monsieur Xavier DARCOS,

et

Les **associations** suivantes :

La Fédération des Pupilles de l'enseignement public (PEP) représentée par Joël BALAVOINE ; la

Fédération nationale pour l'accompagnement scolaire des élèves handicapés (FNASEPH)

représentée par Marie-Christine PHILBERT ; la Fédération française des associations d'infirmités

moteurs cérébraux (FFAIMC) représentée par Michèle BARON ; l'Association des paralysés de

France (APF) représentée par Jean-Marie BARBIER ; l'Union nationale des associations de parents

de personnes handicapées et de leurs amis (UNAPEI) représentée par Régis DEVOLDERE; l'Adapt,

réussir avec un handicap (l'ADAPT) représentée par Emmanuel CONSTANS ; la Fédération des

associations pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) représentée par Fernand TOURNAN.

ci-dessous dénommées « les associations »

Rappelant :

- que les associations mènent depuis plusieurs années des actions de formation en direction des personnes exerçant des missions d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) auprès des élèves handicapés ;
- que les associations ont développé des expertises affirmées dans les domaines touchant à l'accueil et l'éducation des jeunes handicapés ;
- que le ministère de l'éducation nationale réaffirme sa volonté de dispenser aux personnels exerçant les missions d'AVS une formation générale de 60 heures durant la première année d'exercice et ce, quel que soit leur mode de recrutement : les AVS assistants d'éducation, les EVS-AVS.i recrutés en tant qu'emploi vie scolaire sur la base des contrats d'avenir (CAV) ou sur celle des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), dans le cadre des missions issues des décisions de la CDAPH.

Il est convenu ce qui suit :**I – DEFINITION DES OBJECTIFS**

Article 1^{er}: Par la présente convention, **le ministère de l'éducation nationale et les associations** décident de renforcer leur partenariat par la mise en place de plans de formation destinés aux personnels exerçant les missions d'AVS au sein des établissements scolaires des 1^{er} et 2nd degrés.

Article 2 : Les objectifs du partenariat entre **le ministère de l'éducation nationale et les associations** sont :

- concevoir, organiser et réaliser les plans de formation mentionnés à l'article 1^{er} ;
- permettre la mise en commun des ressources utiles à la réalisation de ces formations ;
- appliquer le cahier des charges de la dite formation en mobilisant les acteurs locaux ;
- inscrire les bénéficiaires de la formation dans une dynamique de professionnalisation.

Nous aurions aimé figurer dans les associations susceptibles de former des AVS : en effet le handicap des enfants TED est très particulier ; par ailleurs Xavier Bertrand propose comme piste de réflexion du prochain plan autisme le maintien scolaire de ces enfants ; il ne saurait être pertinent et réussi sans des AVS formés à l'autisme.

http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/SNUinfos_segpa_juin07.pdf

Je cite : « ces recensements ne permettent pas une appréciation des besoins à venir, ni des modalités de fonctionnement des UPI, ainsi que des transitions et interrelations inhérentes aux parcours des jeunes »

■ Guide pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, réalisé par le SNUipp-FSU.

http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/guide_handi_scol.pdf

■ Schéma possible d'un projet de Parcours de Formation mise en œuvre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation dans l'année scolaire :

http://www.ash.edres74.ac-grenoble.fr/article.php3?id_article=69

http://www.ash.edres74.ac-grenoble.fr/article.php3?id_article=523

■ Le site « autisme et pédagogie » : Sous la direction de Christine Philip, une équipe de l'INS HEA de Suresnes travaille depuis plusieurs années à la collecte et à l'analyse de situations pédagogiques concernant de jeunes autistes. Un site présente pour un certain nombre de disciplines les premiers fruits de ces travaux.

<http://autisme.inshea.fr>

● ● ● Textes et rapports officiels

■ ***Xavier Bertrand dévoile le prochain "plan autisme"***

"L'accueil de jour, l'hébergement temporaire et l'aide aux familles" sont les pistes de travail lancées par Xavier Bertrand, le ministre de la Solidarité, auprès du comité de suivi de l'autisme, selon un courrier du ministre.

Ce comité de réflexion et de proposition sur l'autisme et les troubles envahissants du développement, installé à la mi-avril par le gouvernement, est invité à lui présenter les principaux axes du "plan autisme 2008/2010" avant la fin de l'année.

"J'attends de ce plan qu'il dépasse l'absence de consensus scientifique sur les modalités de la meilleure prise en charge des personnes autistes pour inventer leur nouveau mode d'accueil", a souligné le ministre dans un courrier adressé à Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées et président de ce comité.

Le ministre estime qu'il faut "aujourd'hui travailler sur des pistes nouvelles comme l'accueil de jour, l'hébergement temporaire, l'aide aux familles". "D'autres aspects concernant tout particulièrement les enfants, le maintien en milieu scolaire, doivent également être évoqués dans ce plan", souligne le ministre.

Nous prenons bonne note des propositions du ministre. Mais l'hébergement temporaire ne saurait être une solution. En revanche, l'aide aux familles est une urgence et nous souhaiterions savoir dans quel cadre réglementaire elle pourra être organisée sans que ce soit un parcours du combattant pour les associations qui devront encore monter ces

structures. Nous faisons les mêmes remarques pour l'accueil de jour. Le maintien en milieu scolaire est une de nos revendications, et il suppose que soient formés les AVS qui accompagnent les enfants TED. A ce titre, nous aimerions qu'Autisme France figure dans la circulaire qui sollicite les associations pour former les AVS.

- Rapport Patrick Gohet sur la mise en place de la loi du 11 février 2005 et du fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/publications-videotheque/rapports/rapports-concernant-champ-personnes-handicapees/rapport-patrick-gohet-sur-mise-place-loi-du-11-fevrier-2005-du-fonctionnement-maisons-departementales-personnes-handicapees-mdph-6163.html>

Voir aussi les [propositions](#) de Xavier BERTRAND et Valérie LETARD suite au rapport.

- Loi handicap : le Sénat dresse un premier bilan mitigé de l'application et des effets de la loi handicap de février 2005, dans un [rapport](#) d'information. La scolarisation des enfants handicapés est toutefois en net progrès.

<http://www.senat.fr/rap/r06-359/r06-3591.pdf>

- « L'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap : réunion européenne régionale tripartite : compte rendu »

Organisation internationale du travail -ILO, Genève, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations -CTNERHI, Cabinet de la secrétaire d'Etat aux familles et aux personnes handicapées, BEL

[Voir le texte intégral en français](#)

- Qu'est-ce que l'accessibilité ?

http://www.handicap.gouv.fr/IMG/pdf/GuideAccessibilite_DIPH.pdf

- **Instruction ministérielle DGAS-5D n°2007-309 du 3 août 2007** relative à la mise en oeuvre des groupements de coopération sociale et médico-sociale.

- **Décret n°2007-975 du 15 mai 2007** fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (**rectificatif**) (JO n°179 du 4 août 2007).

■ **Site internet** de l'Agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale (ANESM) : **missions, lois et décrets, évaluation externe.**

■ **Haute autorité de santé (HAS)**, Élaboration de critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles, **guide méthodologique**, **Service des recommandations professionnelles / Service évaluation des pratiques professionnelles, mai 2007.**

■ En partenariat avec l'UNCCAS, découvrez en ligne l'Annuaire Sanitaire et Social, vous permettant d'identifier **les ressources sanitaires et médico-sociales de votre région**. Obtenez gratuitement votre kit d'installation **en cliquant ici**

■ **Enquête de satisfaction MDPH**

La CNSA invite vivement à remplir le questionnaire d'évaluation de la satisfaction des usagers des MDPH qu'elle a mis en place avec les associations, et sous-traité par SODIFRANCE.

Il est anonyme, il suffit juste de préciser le département concerné.

Voici le lien pour les infos sur ce questionnaire : **<http://enquetemdph.sodifrance.fr/>**

Et voici le lien pour remplir le questionnaire :

<http://enquetemdph.sodifrance.fr/enquetemdph1.htm>

Diffusez le et faites le connaître.

C'est le seul moyen pour améliorer la qualité de service des MDPH.

● ● ● **Le monde associatif**

- Le dossier unique de demande de subvention pour les associations

<http://www.service-public.fr/formulaires/pdf/12156v02.pdf>

- Le CNVA (Conseil National de la Vie Associative) vient de publier son rapport sur les évolutions du monde associatif de 2004 à 2007. Le Conseil réclame des travaux statistiques pour mesurer le poids économique du secteur associatif.

Les estimations font état de près de 2 millions de salariés pour 150 000 associations-employeurs !

Rapport téléchargeable sur le site de la Documentation Française à **cette adresse**.

-A l'heure actuelle, **plus de 200 000 personnes** peuvent bénéficier de l'assurance gratuite proposée par la Fondation du Bénévolat avec le concours de ses mécènes et de l'Etat. Elles sont ainsi couvertes pour les risques qu'elles courent dans le cadre de leurs activités bénévoles.

Pour vous inscrire vous aussi, une seule adresse : **www.svpbenevolat.fr**

• • • Droits

■ Le Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits ([C.D.T.H.E.D](#)) a obtenu l'annulation des réductions d'Allocation Compensatrice Tierce Personne pratiquée par le département du Rhône au détriment de travailleurs handicapés en Centre d'Aide par le Travail, et vivant en appartement personnel. La Commission Centrale d'Aide Sociale du département du Rhône a jugé que ces importantes ponctions (33%) étaient illégales, confirmant une première décision de la Commission Départementale d'Aide Sociale du 21 mars 2006 : les travailleurs lésés avaient alors perçu un rappel d'allocations. Le C.D.T.H.E.D en appelle maintenant au Président du Conseil Général du Rhône, Michel Mercier, pour que le Règlement d'Aide Sociale soit mis en conformité avec la décision de la C.C.A.S.

■ Education/Transports - La Halde intervient.

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité ([Halde](#)) a rappelé, dans un communiqué, que le transport des "élèves handicapés fréquentant un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé sous contrat, et qui ne peuvent utiliser les moyens de transport en commun du fait de la gravité de leur handicap doivent être pris en charge par le département du domicile des intéressés". Cette intervention fait suite à la recommandation que la Halde a adressé à un Syndicat mixte départemental chargé des transports après qu'il eut refusé la prise en charge d'un élève handicapé effectuant un stage professionnel dans le cadre de sa scolarité.

http://www.halde.fr/IMG/pdf/Deliberation_Juillet_2007.pdf

Transports scolaires pour les enfants handicapés (Halde, 2 juillet 2007) > [Voir le résumé](#) / [Voir le texte intégral](#)

■ Réduction d'impôt au titre des dépenses liées à la dépendance > [Voir le résumé](#) / [Voir le texte intégral](#)

Y a-t-il une possibilité pour nous de déduire les frais engagés pour la dépendance de nos enfants ?

<http://alize.finances.gouv.fr/dgiboi/boi2007/5FPPUB/textes/5b1907/5b1907.pdf>

■ [Jurisprudence](#). Obligation légale de l'Etat d'offrir aux enfants handicapés une **prise en charge éducative** [*Cour administrative d'appel de Paris, 11 juillet 2007*].

• • • Points de repère

■ Qu'est-ce qu'un PRIAC ?

<http://www.cnsa.fr/rubrique41.html>

● ● ● **Etude DREES**

BARREYRE (J.-Y.), BOUQUET (C.), FIACRE (P.), PEINTRE (C.), Les trajectoires institutionnelles et scolaires des enfants passés en CDES, DREES, [Etudes et résultats](#), n°580, juin 2007.

N° 586, juillet 2007 - **Augmentation des bénéficiaires de l'AEEH et de l'activité des CDAPH concernant les enfants handicapés en 2006**

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er586/er586.pdf>

● ● ● **Les mémoires de l'Ecole de Santé Publique de Rennes sont souvent extrêmement intéressants.**

BERNIER (M.-H.), LUCAS (B.), Établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 : quelques points de repères, [rapport](#) de l'Ecole nationale de la santé publique (ENSP), Rennes, 2007.

● ● ● **Et ailleurs ?**

■ Canada :

L'Inclusif est une infolettre ayant comme mission de rapporter l'actualité touchant à la participation sociale des personnes ayant des incapacités au Québec.

Toute diffusion est encouragée à la condition de mentionner la source. Pour abonnement et désabonnement www.inclusif.ca.

Le développement de l'enfant

Gouv. du Québec (Communiqués de presse) - Canada

À l'ordre du jour : **autisme**, dépistage précoce de problèmes de santé, particularités du développement de l'enfant prématuré, troubles d'apprentissage, ...

Une journée entière, sur les deux, de formation à l'autisme pour les personnels de santé ; et en France ?

■ Autisme et vaccins aux Etats-Unis : un procès spectaculaire

http://www.agoravox.fr/article.php?id_article=25976

■ **Guides de bonnes pratiques en autisme**

- Un guide de bonnes pratiques pour l'autisme en Ecosse (juillet 2007) et en France ?

<http://www.sign.ac.uk/pdf/sign98.pdf>

- En Espagne

http://proaidautisme.org/articles/Guide_autisme_Espagne.rtf

sur leur site traduction de 3 § sur les thérapies psychodynamiques, ABA et TEACCH.

- aux Etats-Unis

http://www.guideline.gov/summary/summary.aspx?ss=15&doc_id=2822&nbr=&string

http://www.health.state.ny.us/community/infants_children/early_intervention/autism/index.htm

<http://www.nimh.nih.gov/publicat/autism.cfm>

et une mauvaise pratique :

[Communication facilitée : dix ans d'expériences négatives](#)

AFIS science – France

● ● ● **Un rapport très attendu**

BAGHDADLI (A., dir.), NOYER (M.), AUSSILLOUX (C.), Interventions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques proposées dans l'autisme, [rapport](#) du Centre de ressources autisme Languedoc-Roussillon à la demande de la Direction générale de l'action sociale (DGAS), CREAI Languedoc-Roussillon, juin 2007.

PRATIQUE

■ Le blog de Déclic

http://www.magazine-declic.com/index.php?option=com_mamblog&Itemid=87

■ ALD : l'autisme dans les affections psychiatriques de longue durée

http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/ALD_30_nouvelles_prises_en_charge_en_2005_01.pdf

Certains libellés d'ALD ont été modifiés en 2004 (décret n° 2004-1049 du 4 octobre 2004, JO du 5 octobre 2004) : Les mots "psychose, trouble grave de la personnalité, arriération mentale" sont remplacés par les mots "affections psychiatriques de longue durée" (ALD 23).

Plus de renseignements sur le contenu de l'ALD 23

Les déficiences intellectuelles et les troubles graves du développement durant l'enfance

Sous cette rubrique, figurent les déficiences intellectuelles primaires (retard mental, psychoses

infantiles déficitaires) comportant une réduction notable de l'efficacité et intriquées à des troubles psychiatriques et/ou à des troubles marqués de la personnalité ou du comportement. Les troubles du développement retenus débutent dans la première ou la deuxième enfance, et concernent des fonctions liées à la maturation biologique du SNC, avec une évolution continue sans rémission (autisme infantile, troubles graves des conduites et du fonctionnement social débutant dans l'enfance, troubles envahissants du développement,...).

http://www2.fulmedico.org/a/article.php?id_article=348

La formulation troubles qui concernent des fonctions à la maturation biologique du SNC tord le cou aux délires psy.

■ **Tourisme - Handi-Tourisme dans le Nord.**

Le Comité Départemental du Tourisme et Loisirs Accueil du Nord ont réalisé et publié l'édition 2007 du guide illustré rassemblant et présentant en détail les sites et activités accessibles aux touristes handicapés. Ils sont classés par terroir, puis selon qu'ils sont labellisés ou pas (accessibles avec aide). L'ouvrage gratuit est téléchargeable [au format P.D.F](#) ou à demander auprès de Loisirs Accueil du Nord, Tél. 03 20 57 59 59, Fax : 03 20 54 88 73.

■ Guide des personnes vulnérables

http://www.unapei.org/statique/GuidePersonnesvulnerables_DomaineMedical2007.pdf

■ Carte des MDPH

<http://informations.handica.com/carte-france-mdph.php>

■ Soins adaptés

Le Centre Hospitalier d'Aubenas (Ardèche) ouvre un **centre de santé orale accueillant les personnes handicapées** (déficients intellectuels ou cognitifs, infirmes moteurs cérébraux, polyhandicapés ou personnes atteintes de maladies rares) nécessitant une prise en charge tenant compte de leurs besoins spécifiques. Deux chirurgiens-dentistes et deux infirmières diplômées assureront les soins les mardis de 13h30 à 17h00. Ce cabinet dentaire, équipé d'une unité de radiologie numérisée et d'une salle de stérilisation, a été développé en partenariat avec le [Réseau santé bucco-dentaire et handicap Rhône-Alpes](#).

■ SNCF et handicap

http://www.accessibilite.sncf.com/mvh/sections/public/dossiers_pratiques/avantages_tarifaires/la_liste_des_avantag/avantages_tarifaires/view

Avec une carte d'invalidité 50% pour l'accompagnateur

Avec carte d'invalidité et mention "besoin d'accompagnement" gratuité pour l'accompagnateur (sauf montant réservation)

Voir aussi là pour l'effort de signalétique progressivement mis en place dans les gares pour le handicap mental (le handicap cognitif ce sera pour plus tard :-))

http://www.accessibilite.sncf.com/mvh/sections/public/l_accessibilite_pour5021_1/view

Les compagnons du voyage c'est un service SNCF/RATP facturé 25 € de l'heure !

<http://www.ratp.info/informer/services.php>

• • • Aides pédagogiques

■ Sur le site [Commission scolaire de Montréal \(CSDM\)](#), une trousse d'activités mathématiques pour des élèves présentant une déficience intellectuelle.

■ un outil pour maîtriser l'espace-temps
<http://www.primeheure.fr/>

• • • Formations et colloques

■ EDI Formations :
21 avenue Cévoule, 06220 Golfe Juan, tel 04 93 45 53 18, fax 04 93 69 90 47,
edinfos@wanadoo.fr, site Internet : www.autisme-formation.net

Autisme et Stratégies Éducatives (par Martine Foubert, psychologue), organisée par EDI Formations, **22 au 26 octobre 2007**, à Paris (Maison d'accueil Adèle Picot, 39 rue Notre Dame des Champs, 75006 Paris).

Sexualité des sujets atteints d'autisme et de déficience intellectuelle (par Patrick Elouard, psychologue), organisée par EDI Formations, **05 et 06 novembre 2007**, à Paris (Maison d'accueil Adèle Picot, 39 rue Notre Dame des Champs, 75006 Paris).

Les personnes atteintes d'autisme de haut niveau et le syndrome d'Asperger (par Christelle Ninforge, psycho-pédagogue), organisée par EDI Formations, **12 et 13 novembre 2007**, à Paris (Maison d'accueil Adèle Picot, 39 rue Notre Dame des Champs, 75006 Paris).

■ Mercredi 9 avril 2008 à l'École Normale Supérieure de Lyon, **Handicap et Scolarité 2008**, journée annuelle du CREA Rhône-Alpes en partenariat avec la DRASS Rhône-Alpes, les Académies de Lyon et Grenoble, l'IUFM de l'Académie de Lyon (*programme en cours*).

■ Les 27 et 28 novembre 2008 au Centre des congrès d'Aix-les-Bains (Savoie), **journées nationales des SESSAD** organisées par l'Association nationale des CREA (ANCREAI) et le CREA Rhône-Alpes (*programme en cours*).

■ L'ADULTE AVEC AUTISME

MARDI 9 OCTOBRE 2007

FACULTE DE MEDECINE DE BREST
22 rue Camille Desmoulins 29200 BREST

Journée scientifique organisée par le
Centre de Ressources Autisme Bretagne
CHU de Brest

Frais d'inscription :

- 125 € sans prise en charge par la formation continue
- 185 € si prise en charge par la formation continue

Contact :

Secrétariat du Centre de Ressources Autisme Bretagne :

Tél. : 02.98.01.52.06

Courriel : marie-josee.maze@chu-brest.fr

■ **Du 9 au 13 octobre 2007 au Croisic (Loire Atlantique)**, Autisme, actualités et perspectives. Formes frontières et pathologies associées, [9ème université d'automne de l'Association pour la recherche sur l'autisme et la prévention des inadaptations \(ARAPI\)](#).

■ **Jeudi 11 octobre à Paris**, [3ème conférence nationale de l'accueil temporaire du Groupe de réflexion et réseau pour l'accueil temporaire des personnes handicapées \(GRATH\)](#).

■ **INS HEA, Suresnes (92) 7-8 décembre 2007**

Colloque organisé par l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA) et le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (CHCSC)

Littérature de jeunesse et handicap

✓ **Renseignements et inscriptions**

INS HEA, bureau des stages, Dominique Cotten

58-60 avenue des Landes 92150 Suresnes

Mél : stages@inshea.fr

Tél. : 01 41 44 38 40

✓ **Tarifs**

Éducation nationale, parents, étudiants : 30 euros.

Autres (organisations, associations) : 60 euros.

Possibilité d'inscription jusqu'au 4 décembre 2007.

Tarif repas : 10 euros

(aucune inscription aux repas ne sera possible après le 16 novembre).

■ **Journée Nationale des Centre Ressources Autisme**

Toulouse, 6 décembre 2007

Dans le cadre de ses rencontres annuelles, l'Association Nationale des Centres Ressources Autisme organise une journée d'échanges et de réflexions sur les réponses proposées aux personnes atteintes de Troubles Autistiques.

Cette journée se déroulera le 6 décembre 2007 au Centre de Congrès Pierre Baudis à Toulouse. Elle est ouverte à tout public intéressé par la question de l'autisme.

Programme détaillé et bulletin d'inscription disponibles sur le site www.cra-mp.info

LECTURES FILMS

• • • L'UPI au service d'une logique de parcours

Éditorial – Hervé Benoit numéro 37 NRAIS

Dossier dirigé par *André Philip* et *Philippe Mazereau*

• Présentation – *André Philip, Philippe Mazereau*

<http://www.inshea.fr/RessourcesHome.htm?Ressource/NRAIS/AccueilNRAIS.htm~ContenuRessource>

Comparaison entre deux expériences d'enseignement en UPI-collège et UPI-lycée avec des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives - *Nathalie Bepmale*

• [Lire le résumé de l'article](#)

• [Télécharger l'article complet](#) (.pdf, 108 ko)

• • • Scolariser les élèves avec autisme et TED

Hors série n° 4 de *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*

Scolariser les élèves avec autisme et troubles envahissants du développement

Direction : Christine Philip, Professeur à l'INS HEA et responsable de formation

Un cadre passé et présent pour la scolarisation

- Historique de la création de classes pour enfants autistes en Île-de-France – *Michelle Palauqui*
- La politique actuelle dans le domaine de l'autisme – *Jean-François Jamet*
- Le projet personnalisé de scolarisation des élèves avec autisme et les conditions de sa mise en œuvre – *Christine Philip*

Des expériences de scolarisation en milieu ordinaire

- Scolarisation des élèves avec TED en milieu ordinaire – *Édith Valent*
- La scolarisation d'Aymeric à l'école maternelle – *Annick Perrot*
- La Clis autisme de l'école Titon, Paris 11e – *Carole Maignan*
- L'UPI autisme du collège Octave Gréard, Paris 8e – *Lionel Monbrison et Jessica Lérout*
- Une école innovante Edelweiss pour enfants avec autisme et polyhandicap – *Véronique Comte*
- Des classes *Caroline* à la mise en place du Susa. Entre formation, service et recherche – *Ghislain Magerotte*

Des recherches actions pédagogiques



- Apprendre à lire à un enfant porteur d'autisme – *Gérard et Marielle Mercuriali*
- La pratique des mathématiques avec des élèves présentant des TED sans déficience intellectuelle – *Geneviève Dutilleux*
- Travail en arts plastiques effectué à domicile auprès d'un adolescent de 14 ans non scolarisé – *Patricia Sigwalt*
- Quelques réflexions en marge d'une expérience pédagogique À propos de la première séance... – *Christine Philip*
- Rapport de l'élève autiste à l'espace quand il est placé en situation d'éducation musicale – *Magali Viallefond*
- La personne avec autisme et les apprentissages corporels en EPS – *Thierry Bourgoïn*
- Les Tice, nouvelles technologies à l'école : quels apports, quels bénéfices pour des élèves autistes ? Travailler en groupe avec l'ordinateur en UPI – *Daniel Jacquet*

Pour commander cet ouvrage : <http://www.inshea.fr/RessourcesHome.htm>

● ● ● **Témoignage**

TAMMET (D.), Je suis né un jour bleu. A l'intérieur du cerveau extraordinaire d'un savant autiste, [Éditions Les Arènes](#), 2007.

La présentation racoleuse masque l'intérêt du livre : cet adulte autiste sait dire en termes simples le fonctionnement sensoriel et cognitif caractéristiques de ce handicap.

● ● ● **Mon petit frère de la lune**

Le grand prix du [festival du court métrage Handica-Apicil 2007](#) a récompensé **Mon petit frère de la Lune**, film d'animation de Frédéric PHILIBERT où une petite fille essaie de faire comprendre pourquoi son petit frère (autiste) n'est pas vraiment comme les autres enfants et donne sa version des faits... f.philibert@tele2.fr

● ● ● **Sortie DVD**

Au purgatoire des neiges (Snow Cake)

de **Marc Evans**

avec **Sigourney Weaver, Alan Rickman, Carrie-Anne Moss**

MK2 2007 / 20.99 €

Durée film 112 mn.

Classification : Tous publics

Bonus :

- Interview de Sigourney Weaver
- Bande annonce

● ● ● **Sur la Toile**

La revue de presse du Centre Ressources autisme Rhône-Alpes d'une grande qualité :

La revue de presse du 16/09 au 30/09/07 ainsi que la liste des articles publiés (ou ajoutés à Pubmed) en septembre 2007 sont en ligne sur le site du CRA :

<http://www.cra-rhone-alpes.org/spip.php?article197>

<http://www.cra-rhone-alpes.org/spip.php?article195>

• • • **Les nouveautés d'AFD**

<http://autismediffusion.free.fr/>

027. Luke Jackson -Excentriques, Phénomènes & Syndrome d'Asperger - AFD Ed. - 2007 - 202 pages - 19€

TA8. Daniel Tammet -Je suis né un jour bleu - Les Arènes Ed. - 2007 - 237 pages - 19.95€ ~~21€~~

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

■ Un lien très intéressant où on peut visionner une conférence de Denis Le Bihan qui explique l'IRM au grand public.

Quels outils pour explorer le cerveau ?

<http://www-centre-saclay.cea.fr/streaming/domain7/2007/6/m157/index.html>

Pour plus d'informations :

Autisme France

75015 PARIS

et

Lot 110 111 - Voie K - 460 avenue de la Quiera
06370 Mouans Sartoux

Association Reconnue d'Utilité Publique- A but non lucratif

Numéro Azur : 0810 179 179 /04 93 46 01 77 - Fax : 04 93 46 01 14

www.autismefrance.org - mail : autisme.france@wanadoo.fr

Conception - rédaction : Danièle LANGLOYS

*Ont participé à ce numéro :
Danièle LANGLOYS - Mireille LEMAHIEU - Agnès WOIMANT*

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez le faire savoir à l'adresse suivante autisme.france@wanadoo.fr